EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 24 septembre 2015

DÉLIBÉRATION

N° 111 - 24.09.2015

En exercice ...26
Présents 23
Votants 26
Abstention 0

AFFAIRES GÉNÉRALES
6.FINANCES

Décision modificative n°1 – Budget annexe OM

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le 24 septembre,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 18 septembre 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, Mme Isabelle MASION-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :
Mme Ghislaine DOEUFF (donne pouvoir à M. Jean-Louis OLIVIER), M. Gérard JUIN (donne pouvoir à M. Jean-Pierre GAILLARD), M. Yann MAÎTRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : M. Michel OGER.

* * * * *

AR PREFECTURE
017-241700459-20150924-D2015111-DE
Reçu le 24/09/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 24 septembre 2015

DÉLIBÉRATION

N° 111 - 24.09.2015

En exercice ...26
Présents 23
Votants 26
Abstention 0

AFFAIRES GÉNÉRALES
6. FINANCES

Décision modificative n°1 – Budget annexe OM

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-9,

Vu le Budget Primitif 2015 du budget annexe OM voté par le Conseil Communautaire réuni le 9 avril 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 septembre 2015,

Considérant que l'acquisition de bacs pour la collecte des ordures ménagères pour les particuliers du territoire de l'Ile de Ré, initialement prévue avec un échelonnement de 4 années successives, peut être réalisée sur un seul exercice.

Considérant qu'il convient d'affiner les prévisions budgétaires 2015 du budget OM en procédant à la décision modificative n° 1 suivante :

FONCTIONNEMENT DEPENSES	**MONTANT**
611 – Contrats de prestations de services	-750 000.00 €
023 – Virement à la section d'investissement	750 000.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	**0,00 €**
INVESTISSEMENT DEPENSES	**MONTANT**
2158 OPE 1012 – Autres installations, matériels et outillages techniques	750 000.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	**750 000,00 €**
INVESTISSEMENT RECETTES	**MONTANT**
021 – Virement de la section de fonctionnement	750 000.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	**750 000,00 €**

AR PREFECTURE
017-241700459-20150924-D2015111-DE
Reçu le 24/09/2015

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la décision modificative n°1 sur le budget annexe OM 2015 détaillée ci-dessus.**

Affichée le : 25 septembre 2015

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150924-D2015111-DE

Reçu le 24/09/2015